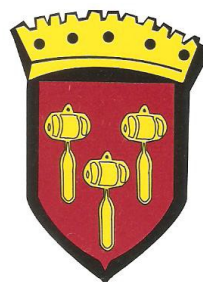


N° 60
Juillet 1996

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

AVANT - PROPOS

Quoi de neuf depuis 6 mois? Eh bien justement pas assez à notre goût.

Comme chacun le sait pour pouvoir faire des travaux dans une Commune, il est indispensable d'avoir des Subventions venant en majorité du Conseil Général et de l'Etat.

Si pour diverses raisons: Elections au SIVOM de 1995, manque évident d'argent, changement des critères d'attributions, lesdites subventions ne sont pas versées; on en arrive à ce que la machine se ralentisse terriblement.

Pour l'instant :

- * les travaux de voirie de 1995 vont seulement être faits:
- * ceux prévus en 1996 ne pourront pas se faire avant la fin de l'année.
- * les travaux de l'Ecole commenceront en Juillet.
- * les travaux au Foyer Rural ne débuteront qu'en Septembre.
- * les travaux d'entretien de l'Eglise seront, nous l'espérons, entrepris en Septembre.

Pour le reste, concernant l'environnement(poubelles, entretien des ponts...) nous attendons la rentrée scolaire du L.E.P. de HAM.

Comme vous le constatez les travaux à faire ne manquent pas et il faut être patient.

Pour terminer, nous remercions celles et ceux qui entretiennent les abords de leur maison et les massifs à l'entrée du Village.

Si vous désirez un Village bien tenu, aidez- nous: entretenez les abords de votre maison ou de votre terrain. Merci.

Le Maire: A. VALLETTE

POURQUOI?

Pourquoi cette année rompre avec la tradition des fêtes de la veille du 14 Juillet?

Pourquoi se souvenir un an après du drame qui a endeuillé la Commune?

Tout simplement pour que nous tous, qui formons une communauté appelée Commune, comprenions que l'on ne peut s'attaquer à une personne de cette communauté sans savoir que c'est à toute la Commune que l'on fait du mal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention, a choisi cette méthode pour marquer son désaccord sur le geste et par respect pour le disparu.

Nous pensons que chaque habitant approuvera cette démarche et que par la suite le geste commis ce 13 Juillet 1995 ne se renouvellera jamais dans quelque circonstance que ce soit.

Le Conseil Municipal.

REPONSES A VOS QUESTIONS :

BON VOISINAGE : L'arbre de mon voisin envahit mon jardin. Puis-je couper les branches qui dépassent?

****Surtout pas.** Il est interdit de procéder de soi même à l'élagage.

En revanche, vous pouvez exiger de votre voisin qu'il coupe les branches qui dépassent sur votre propriété(art 673 du Code civil). S'il refuse, envoyez-lui une lettre recommandée avec accusé de réception en lui réitérant votre demande.

Dans votre courrier, fixez-lui un délai pour élaguer l'arbre et précisez-lui que, faute d'exécution de sa part dans ce délai, vous vous verrez dans l'obligation de saisir le Tribunal (prévoyez un délai raisonnable de façon à ce que la coupe puisse être faite à la bonne saison pour ce genre d'opération).

Si, finalement, vous n'arrivez pas à un arrangement amiable, il faudra vous adresser au Tribunal d'Instance , qui contraindra le voisin à s'exécuter. La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.

Bien entendu les fruits tombés naturellement de ces branches sont à vous. Ils sont d'ailleurs souvent les meilleurs...

CIMETIERE: Travaux pouvant être effectués sur la Concession (Droits du Concessionnaire).

L'art.455 du Code de l'Administration communale reconnaît formellement au concessionnaire le droit d'élever sur son terrain un monument funéraire et d'y construire des caveaux.

Il ne peut élever ces caveaux au-dessus du sol de sa concession que si son contrat de concession et aucun règlement ne lui interdisent, et en prenant toutefois les précautions nécessaires pour qu'il n'en résulte aucun danger pour la salubrité publique.

Il a été jugé, en effet, que le concessionnaire peut se voir interdire de construire des caveaux au-dessus du sol de sa concession par mesure de salubrité publique si l'érection de caveaux au-dessus du sol n'est pas d'un usage normal dans la Commune.

DECLARATION DE DETENTION D'ARMES A FEU:

Vous devez vous présenter à la Gendarmerie de HAM avant la fin de l'année 96 afin d'accomplir certaines formalités . N'oubliez surtout pas de vous munir des pièces suivantes: * Fiche individuelle d'état civil signée.

* Photocopie certifiée conforme de votre carte d'identité (recto & verso).

* Photocopie d'une quittance d'électricité.

* Photocopie du permis de chasser(si vous l'avez).

.../...

.....

INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE: Elle n'est pas systématique.

Les nouveaux habitants et les jeunes qui atteignent leur majorité doivent venir en Mairie entre le mois de Septembre et la fin Décembre pour y remplir un formulaire en 3 ex; dont le 1er. ex sera à conserver par l'intéressé, le 2è sera envoyé à l'INSEE et le 3è restera pour archives en Mairie.

La mise à jour sera ensuite faite en Janvier / février (affichage en Mairie) et les nouveaux inscrits uniquement recevront une carte d'électeur.

VITESSE: Devant les excès de vitesse répétés des mobylettes et des voitures, la Gendarmerie de HAM nous a prévenu qu'elle allait pratiquer des contrôles "Radar". Le Conseil Municipal redemande à chacun de respecter la vitesse limite de **50Km/h** dans le Village.

POUR CONTACTER LA MAIRIE :

Depuis quelque temps la Mairie est équipée d'un téléphone Fax . Quand vous composerez le 22-85-63-19, ne soyez pas étonné. Vous entendrez 5 "Bip" puis 2 " Bip" rapprochés ; ne raccrochez pas ...attendez que l'on vous réponde.

HORAIRES RESTREINTS AU BUREAU DE POSTE :

Mme VERCLYTTE vous informe que durant les mois de Juillet & Août, l'ouverture au Public du Bureau se fera selon les horaires ci-dessous:

Du Lundi au Vendredi: 9h00 à 11h30 & 14h00 à 16h30.

Le Samedi : 8h30 à 11h30 .

Levée du courrier en semaine: 16h30 - Le Samedi : 11h30 .

PETIT RAPPEL URBANISME: Nous vous rappelons que la Commune est désormais dotée d'un P.O.S (Plan d'Occupation des Sols).

Vous devez donc impérativement vous rapprocher de la Mairie , pour consulter ce règlement, avant de réaliser une construction , une implantation de clôture, une pose de vélux , un percement de fenêtre... Selon le cas, il vous faudra déposer soit une dossier de permis de construire, soit une simple déclaration de travaux. Dans tous les cas et selon la zone dans laquelle se situe votre parcelle , l'avis des Services de l'Equipement sera nécessaire , **avant tout commencement de travaux.**

Les dossiers seront à déposer en 4 ex. datés et signés en Mairie avec plans avant et après travaux - photos(si besoin est)- plans de masse & de situation (à réclamer au Service du cadastre de l'Hôtel des Impôts de PERONNE) .

PERMANENCES DIVERS ORGANISMES:

*****PACT - ADRIM:** chaque 3ème LUNDI du mois en Mairie de 14h00 à 15h00, Madame Sophie FOUCAULT est à votre disposition pour vous informer , vous conseiller et vous aider gratuitement à constituer un dossier de demande de subvention .
Ceci dans le cadre de l'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat) . Des aides non remboursables peuvent être attribuées sous certaines conditions , que vous soyez propriétaires occupants, bailleurs ou pour des logements vacants à rénover.

TEL : 22-92-42-62- 25 Rue RIOLAN -80000 AMIENS.

N.B: Permanences JUILLET & AOÛT : Lundis 15 Juillet & 19 Août 96.

*** **C.P.A.M HAM:** Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie le VENDREDI de 14h00 à 15h30 (uniquement pour le régime général de la Sécurité sociale). Durant les grandes vacances, les permanences seront assurées en JUILLET et jusqu'au Vendredi 02 Août. Ensuite reprise à partir du Vendredi 06 Septembre 96.

*** **ASSISTANTE SOCIALE : Mme SEGUET:** Elle vous reçoit au Foyer Rural tous les LUNDIS de 14h00 à 16h30.
Pendant les vacances, permanences uniquement les 01 & 08 Juillet avec reprise le Lundi 05 Août. En cas d'urgence, vous pouvez tél à HAM au 23-81-19-88 - Centre Social - 30 Résidence Badinguet (près du magasin STOC).

*** **P.M.I.:** Au Foyer Rural, les 2ème & 4ème MARDIS du mois de 14h00 à 17h00. En JUILLET & AOÛT : Mardis 09-23 Juillet & 27 Août 96.

*** **MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE:**
A PERONNE (au dispensaire) chaque 1er Mercredi du mois de 9h00 à 12h00.
A HAM(Centre socio-culturel) chaque 4ème Jeudi du mois de 9h00 à 12h00.

HORAIRES DIVERSES PERMANENCES

*****SECRETARIAT DE MAIRIE:** Il est ouvert au Public uniquement les:

LUNDI de 9h00 à 12h00.

MARDI de 13h30 à 18h30 avec vente des tickets de cantine.

MERCREDI de 9h00 à 12h00 avec vente des tickets de cantine.

JEUDI de 9h00 à 12h00.

VENDREDI de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

ATTENTION HORAIRES RESTREINTS EN JUILLET & AOÛT (voir les affiches apposées dans les panneaux d'affichage et chez les commerçants).

*****MONSIEUR LE MAIRE** vous reçoit en Mairie les:

LUNDI de 18h00 à 19h00 & SAMEDI de 10h30 à 12h00.

ATTENTION: A partir du 14 Juillet et jusqu'au 01 Septembre , il n'y aura pas de permanence le LUNDI.

Du 10 au 24 Août, aucune permanence: ni Lundi , ni Samedi.

*****PERMANENCES DES 4 ADJOINTS:**

Elles auront désormais lieu uniquement le PREMIER MERCREDI de chaque mois de 18h00 à 19h00 , et ce, à tour de rôle.

***** BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:**

Ouverte à tous chaque MERCREDI de 10h30 à 12h00 en Mairie . Permanence assurée par Micheline NOLLAND.

Il est bien entendu que des changements peuvent intervenir pour la tenue de ces diverses permanences , merci de bien vouloir consulter les panneaux d'affichage mis à votre disposition.

ATTENTION :

HORAIRES RESTREINTS SECRETARIAT MAIRIE

MOIS DE JUILLET 1996

Ouverture au Public uniquement les jours suivants :

MERCREDI 03 JUILLET de 9h00 à 12h00.

VENDREDI 05 JUILLET de 14h00 à 15h30.

LUNDI 08 JUILLET de 18h00 à 19h00.

VENDREDI 12 JUILLET de 14h00 à 15h30.

SAMEDI 13 JUILLET de 10h30 à 12h00.

LUNDI 15 JUILLET de 14h00 à 15h00.

VENDREDI 19 JUILLET de 14h00 à 17h00.

LUNDI 22 JUILLET de 9h00 à 12h00

MERCREDI 24 JUILLET de 9h00 à 12h00.

VENDREDI 26 JUILLET de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

LUNDI 29 JUILLET de 9h00 à 12h00.

MARDI 30 JUILLET de 14h00 à 18h30.

MERCREDI 31 JUILLET de 9h00 à 12h00.

Durant le mois d' Août , il y aura également des horaires restreints entre le 15 et le 25 AOUT . Merci de consulter le panneau d'affichage.

ETAT CIVIL DU PREMIER SEMESTRE 1996

NAISSANCES:

Benjamin DECOMBLE , né le 07 Février à PERONNE.

Brandon HAVRET , né le 15 Mars à PERONNE.

Sébastien PRUVOST , né le 28 Avril à PERONNE.

Damien FOURNEL, né le 17 Mai à PERONNE.

Audrey BIZET, née le 23 Mai à PERONNE.

MARIAGE:

Véronica APOSTOL & René CAILLEUX - 27 Janvier à Monchy.

DECES:

Hubert LEFEVRE, décédé le 22 Janvier à ATHIES (80) - inhumé

à MONCHY- LAGACHE le 24 Janvier 1996.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS :

Mr Franck HAVRET & Mme Pegguy DENNE - 6 Rue de Douvieux.

Mr & Mme Philippe DOYEN - 29 Grande rue.

SYNDICAT d' A.E.P. MONCHY-LAGACHE & TERTRY:

Au cours du premier semestre 1996 des réparations de canalisations et des changements de compteurs ont été réalisés.

Il n'y a pas de gros problèmes actuellement, les travaux prévus sont effectués au fur et à mesure de leur urgence.

N'hésitez surtout pas à contacter la CISE en cas d' anomalie et surveillez régulièrement votre compteur. TEL ROISEL: 22-86-61-40 (Monsieur BONNINGUES) ou TEL ROSIERES: 22-88-00-30.

Le principe du paiement direct est maintenant bien installé , de nombreux abonnés ont opté pour le T.I.P ou le prélèvement direct ; les autres préfèrent régler leur facture à réception. En cas de problème, vous pouvez contacter le " service comptabilité " de la CISE . Il y a toujours moyen de trouver une solution à un problème (paiement échelonné par ex. pour des factures importantes, en respectant bien entendu les dates de paiements fixées).

Ceci vous évitera des frais postaux pour envois de lettres recommandées qui bien évidemment s'ajoutent encore au prix de la facture d'eau.

Alors, afin éviter tout désagrément, pensez à régler votre facture dans les temps.En effet, la CISE peut procéder à la fermeture du compteur , après plusieurs rappels restés sans réponse.

Nous vous rappelons également que tout changement (arrivée ou départ d'une habitation) doit être signalé aussitôt à la CISE ou en Mairie de MONCHY-LAGACHE . Il y a lieu de procéder soit à l'ouverture , soit à la fermeture du compteur. En cas de départ de MONCHY ou de TERTRY, merci de bien vouloir nous communiquer votre nouvelle adresse .

Nous comptons sur la bonne volonté de tous afin de conserver le bon fonctionnement de ce Service d'eau.

Le Président: G.FOURNIER.

NOTRE ECOLE

Les 6 classes du Regroupement Pédagogique MONCHY-LAGACHE - TERTRY & DEVISE participent à l'animation du Village. On peut retenir quelques " temps forts".

Les élèves ont travaillé cette année sur le Thème de l'Eau et, le 08 JUIN 1996, ils exposaient les résultats de leurs recherches dans la cour de l'Ecole Maternelle.

Quelques 150 à 200 personnes ont pu apprécier la qualité des travaux exposés et la multiplicité des études relatives à l'EAU, élément naturel précieux et respectable.

Le même jour, c'était l'Inauguration de l'extension et de l'amélioration des locaux de la Maternelle de MONCHY-LAGACHE (voir le compte-rendu de la presse ci-après)

Celles et ceux qui ont mené à bien ces réalisations en 1993 & 1994 ont dû être tenaces, présents, vigilants et le résultat satisfait pleinement les parents, les enseignants et permet surtout aux enfants de vivre des années de "maternelle" agréables et fructueuses.

Tous les visiteurs ont pu se rassembler et discuter autour d'un mini-buffet sympathique. Félicitations aux personnes qui ont fleuri les locaux et les abords et fait en sorte que tout soit net et accueillant.

*LES " JOURNEES U.S.E.P. " (Sport à l'école primaire) sont aussi l'occasion de rassembler les enfants de villages voisins.

Celle du 11 JUIN fut une réussite. Elle réunissait 8 classes de CE2 - CM1- CM2: Monchy (2 classes) - Bernes- Villers-Faucon- Templeux le Guérard- Marquaix - Longavesnes - Roisel... en tout 165 enfants et 8 professeurs sur et autour du Terrain de football . Les élèves se sont mesurés au saut en longueur, au lancer de balles et au tournoi de foot. L' équipe de MONCHY n° 1 remportait la finale devant celle de Villers- Faucon. BRAVO!

*Enfin, Dimanche 23 JUIN, et en apothéose à la fin d'une année scolaire bien remplie: La Fête des Ecoles.

A l'abri, dans la salle du Foyer Rural, faute de soleil et de chaleur à l'extérieur, nous étions nombreux à applaudir le Spectacle des tout petits jusqu'au " grands" du CM2 . Ils nous ont divertis avec des chants et danses toujours sur le thème de l' Eau.

.../...

.../...

Puis la Fête a continué autour des stands de jeux pour petits et grands, ou autour d'une part de gâteau, d'un café ou d'une boisson fraîche; tout en écoutant l'Harmonie Sainte Cécile, puis les résultats du tirage de la Tombola.

MERCI:

- * à ceux qui " alimentent " les stands.
- * aux parents, aux anciens élèves, pour leurs initiatives, leurs coups de main, avant, pendant, après la Fête.
- * aux enseignants.
- * au personnel du SISCO.
- * aux enfants.
- * aux musiciens.
- * aux spectateurs.

A tous, bel et bon Eté.

M.GOURLIN.

**LES AUTRES ACTIVITES DE L'ECOLE AU COURS
DE L'ANNEE SCOLAIRE 1995 / 1996 C' EST AUSSI:**

- * La visite du Salon du Livre à HAM (CP - CE1)
- * La visite de l'Historial de PERONNE (CM1- CM2)
- * Une sortie Théâtre au Collège de Ham: spectacle proposé par des élèves de 3è & 4è pour les CM1- CM2.
- * Un Spectacle proposé par un conteur et offert aux Maternelles - CP-CE1 au Foyer Rural.
- * Sortie sur le Circuit des Anguillères pour les élèves de Grande Section de TERTRY.
- * Visite au Château d'Eau avec Mr Gérard FOURNIER pour les CE2.
- * Exposition sur l'archéologie au collège de Ham pour les CE2.
- * Pour les CE1 , une Journée - rencontre avec leurs correspondants de la classe de Mme LEYSENS de Péronne: Pique-nique, jeux d'orientation, chants, promenade découverte.
- * 6 journées U.S.E.P., soit à Roisel, soit à Monchy.

.../...

Et chaque semaine, les 6 classes y compris les petits de la Maternelle, vont à la Piscine de PERONNE.

Les CM1- CM2 y ont une initiation au sauvetage et au canoë -Kayak.

Cette année aussi, la Bibliothèque scolaire s'est enrichie de 140 livres pour une somme de 2500Frs versée par la Coopérative.

Toutes ces activités qui ouvrent l'école sur la Vie sont le gage du dynamisme de notre Regroupement

A Tous Bonnes Vacances.

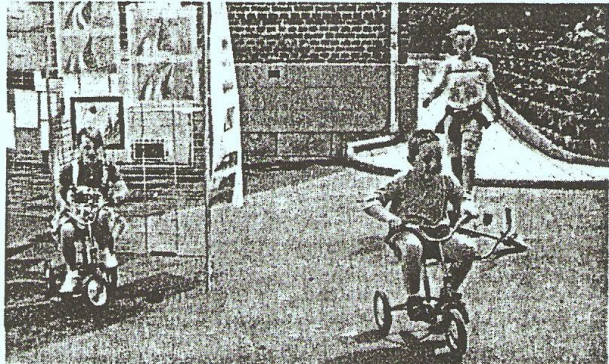
J.HAPPE

Monchy-Lagache : petite école devient grande

L'extension des locaux de l'école maternelle du regroupement pédagogique de Monchy-lagache, Tertry et Devise est une chouette réalisation : à vous donner envie de retourner en classe.



Qui dit inauguration, dit ruban. Que coupe très officiellement Mme Bonduelle, ancien maire par intérim de Monchy-Lagache.



Dans la cour, devant l'école, les enfants se moquent des discours des grands, ils jouent avec bonheur au milieu des panneaux de l'exposition sur l'eau.

Cette fois-ci, Monchy-Lagache espère avoir conjuré le sort qui a sévi, à plusieurs reprises sur son école : orage destructeur, incendie... Rien ne lui a été épargné. Une période de « mauvais œil » dont elle sort aujourd'hui finalement grandie, dans tous les sens du terme. Puisque ces accidents, auxquels s'ajoute la volonté de la commune d'offrir des conditions d'accueil toujours meilleures aux vingt-neufs petits qui la fréquentent, aboutissent à l'inauguration de l'extension de la maternelle.

Plus exactement, c'est une « salle d'évolution », réservée

aux activités physiques, ludiques, que parents, élus et représentants des services de l'Etat ont découverte. Non sans une certaine approbation dans le regard. Après des années de travaux (dont certains à refaire encore, pour cause d'accidents imprévisibles), les locaux sont aujourd'hui pimpants, accueillants, fonctionnels.

Et chacun de se féliciter de cette réalisation gage de « l'épanouissement des enfants, de leur éducation aux principes fondamentaux de la vie qui seront plus tard leurs armes », selon le conseiller général Jean Boitel. Nécessité pour le député Gautier Audinot : « Il faut que

nous gardions nos classes dans les petites communes, inverser la tendance à la concentration dans les grandes communes ». « Signe d'espoir, pour le sous-préfet, M. Stéphan, puisque l'Etat a participé à hauteur de 40 % au financement des travaux ».

Un lieu d'apprentissage

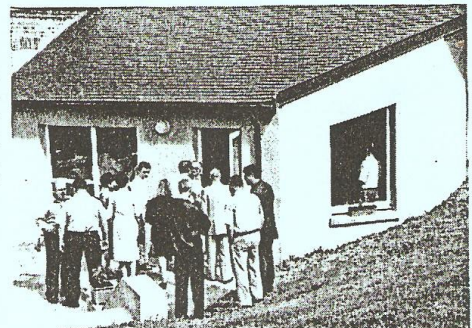
L'inauguration des locaux s'accompagnait d'une très chouette et vaste exposition des travaux des enfants du regroupement pédagogique, sur le thème de l'eau. A chaque âge sa forme de participation : les plus petits ont

créé des mobiles en forme de poissons décorés de pâtes, lentilles, confetti, des cadres de photos entourés de sable et de coquillages collés, des maquettes de plages, parapluies décorés ; on a aussi découvert l'histoire de « perlette » (un exemplaire par enfant, pour raconter tout le cycle de l'eau : de la goutte qui tombe du nuage à son

évaporation dans la mer). Les plus grands ont réalisé des panneaux pour expliquer le principe du forage d'eau potable, le fonctionnement d'un château d'eau etc.

Démonstration impeccable de ce que l'instruction dans les écoles rurales, n'est certes pas un « enseignement au rabais ». Non mais.

M. B.



La salle d'évolution de l'école maternelle, avec vue sur les champs : un chouette bâtiment.

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL

MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 1996.

1°: PACT - ADRIM: Le Conseil attend les résultats de l'étude avec devis faite dans le cadre de l'O.P.A.H. En ce qui concerne l'acquisition de maisons par la Commune, les sommes à engager en vue de la remise en état de celles-ci sont considérables et dépassent nettement les possibilités financières de la Commune.

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de mener des études en vue de la construction de 4 à 5 logements (appartements ou maisons à définir) .Un avis favorable de principe est donné, l'avis définitif sera donné en fonction des frais à engager.

2°: AUTOROUTE A.29: Jean-François CARBONNAUX fait une synthèse des différentes réunions organisées : les études ne font que commencer mais il faut savoir que l'A.29 sera ouverte fin 1999.

3°: VOIRIE & URBANISME: Plusieurs délibérations sont prises concernant divers travaux à effectuer sur les bâtiments publics ainsi qu'en voirie. Tous les devis ne sont pas encore parvenus. Des demandes de subventions vont être déposées.

4°: FOYER RURAL: Prévoir une régulation du chauffage. Travaux d'isolation de la scène prévus pour 1996(murs et plafond) afin d'économiser l'énergie. Cette salle étant de plus en plus occupée , une étude sera faite en vue d'une extension permettant le rangement de divers matériels. Exposé de Mme M.GOURLIN.

5°: COMMISSION DES JEUNES: M.H DUJARDIN & J.BOILLEAU donnent les résultats de l'enquête effectuée auprès des jeunes de la Commune . A ce jour, Nous avons eu 25% de réponses. Une synthèse sera faite après lecture de tous les questionnaires réceptionnés.

6°: PEUPLERAIES: Ph LEVERT fait le compte rendu de l'avancement des travaux de coupe de bois . Prévoir une réunion des personnes intéressées par des parcelles de bois de chauffage.

7°: SYNDICAT d'A.E.P.: G.FOURNIER donne les nouveaux tarifs d'eau pour 1996 et prévient le Conseil de la nécessité d'entreprendre le remplacement de diverses conduites sur plusieurs années compte tenu de la vétusté de nombreuses canalisations.

8: SICAE: Signature d'une convention entre la Commune et cet organisme . Les modifications d'éclairage public vont être faites progressivement en fonction du temps.Exposé de J.PRESTEL .

9: S.I.V.O.M.: Mr A.BOROWICKI donne les résultats de l'Election du Bureau du SIVOM de PERONNE . En ce qui concerne le SIVOM de HAM, l'Equipe de RMistes commencera à travailler dans la Commune le 12 Février (au stade- au terrain de la Râperie..).

10°: PECHE ETANG COMMUNAL: Mr le Maire souhaite la création d'une Association . Une réunion aura lieu fin février / début Mars afin de la mettre en place.

11°: VILLAGES FLEURIS: Accord pour une participation de la Commune au Concours des villages fleuris 1996. Souhait d'améliorer le cadre de vie dans notre Village.

12°: JUMELAGE MONCHY - DUNZWEILER: Mr Y . BRESOUS informe le Conseil de la venue de nos amis jumeleurs les 11 & 12 MAI 96. Des précisions seront données ultérieurement sur cette rencontre amicale.

COMPTE - RENDU REUNION DE CONSEIL

MUNICIPAL DU LUNDI 01 AVRIL 1996

Conseiller absent excusé: Mr J. BOUCHEZ.

1°: COMPTE ADMINISTRATIF 1995:

SECTION DE FONCTIONNEMENT: RECETTES TOTALES.....2992110.57Frs.
DEPENSES TOTALES.....2173395.09Frs

EXCEDENT 1995.....**818715.48Frs.**

SECTION D'INVESTISSEMENT: RECETTES TOTALES.....735029.42Frs.
DEPENSES TOTALES636258.65Frs

EXCEDENT 1995:.....**98770.77Frs.**

RESULTAT DE CLOTURE GLOBAL DE: **917486.25FRS.**

Vote à l'unanimité de ce Compte Administratif 1995.

2°: BUDGET PRIMITIF 1996:

SECTION DE FONCTIONNEMENT: Montant total des DEPENSES & RECETTES
prévues pour 1996.....: **2618476.00Frs.**

SECTION D'INVESTISSEMENT : Montant total des DEPENSES & RECETTES
prévues pour 1996 :.....: **1158271.00Frs.**

SUBVENTIONS ALLOUEES POUR 1996: 39100Frs.

Familles rurales: 3900Frs - Harmonie Sainte Cécile: 2800Frs- Comité de Jumelage:3000Frs - Judo-Club: 2050Frs -Coopérative Scolaire: 3060Frs- Club de Gymnastique: 1050Frs- Les Aînés Ruraux: 1500Frs- A.D.M.R. : 1250Frs - Association Loisirs- Animations- Tourisme: 2050Frs- Sonorisation des Fêtes: 1250Frs- Olympique de MONCHY(Foot): 4100Frs- Tennis-Club: 2050Frs- O.T.S.I. de HAM: 2394Frs- Amicale des Maires du Canton: 1000Frs- A..D.E.S.: 3864Frs- Amicale des 2 Etangs(Pêche) :1000Frs- U.S.E.P. Scolaire: 650Frs- Les Papillons blancs: 750Frs- Association de la recherche/ Cancer: 550Frs- La Vie Libre: 450Frs- Le Souvenir Français: 200Frs- Association de défense de l'Autoroute A.29: 182Frs.

Vote à l'unanimité de ce Budget Primitif 1996.

3°: VOTE DES TAUX d'IMPOSITIONS POUR 1996:

Légère augmentation de 2% des 4 taxes par rapport à l'an dernier; soit:

Taxe d'habitation.....9.12% au lieu de 8.94%
Taxe foncière sur le bâti:.....12.55% au lieu de 12.30%
Taxe foncière sur le non bâti: 30.70%.au lieu de 30.10%
Taxe Professionnelle:.....7.35% au lieu de 7.21%.

PRODUIT DE CES 4 TAXES : 1514727Frs.

4°: TRAVAUX 1996:

VOIRIE: Dans le cadre du programme SIVOM : Total dépenses prévues cette année: 575000.Frs : Chemin de Flez à Douvieux - Petite rue d'en bas- Chemin tétard-Rue des charrons- Rue du O8 Mai- Rue de la Râperie- Rue du Jeu de Paume-

SECURITE: Pose d'un " CEDEZ LE PASSAGE " carrefour des routes de TERTRY & de VRAIGNES ; coût TTC:.....8579.84Frs. Circulation règlementée par arrêté Municipal.

Déplacement du panneau de stationnement interdit Rue de Tertry.

BATIMENTS: Réfection des soubassements & pignons de l'Eglise- Construction d'un mur et escalier cour de l'Ecole Primaire. Réfection du calvaire de la Rue d'en Bas avec aménagement des alentours de la pointe- Toiture du Presbytère - Complément de travaux d'éclairage public- Drainage de fossés dans les peupleraies - Travaux d'assainissement terrain Râperie-

5°: REUNION - DEBAT SUR LE SERVICE NATIONAL:

Prévue en Mairie le **JEUDI 18 AVRIL à 20h30** afin de répondre à un questionnaire sur la réforme de ce Service.

6°: JOURNEE VERTE LE SAMEDI 27 AVRIL:

Opération " nettoyage de Printemps" dans la Commune l'après- midi. Rendez-vous est donné à toutes les bonnes volontés devant la Mairie à 14h00.
Distribution de gants et de sacs poubelle . Pot de l'Amitié à 16h45 .

7°: A.D.E.S.: Adoption du Projet de Territoire regroupant les cinq cantons de HAM- CHAULNES - NESLE- PERONNE & ROISEL afin de développer l'activité économique et la création d'entreprises ; de créer un espace structuré et solidaire; de stimuler les actions en faveur de la formation; de constituer un fonds permettant de financer des actions communes de promotion et de développement économique.

8°: TARIFS DE LOCATION DU FOYER RURAL:

Instauration de nouveaux tarifs plus structurés pour cette location de salle .

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 06 MAI 1996.

Conseiller absent excusé: Mr J.B GRU.

1°: FETES DE LA St PIERRE & NATIONALE:

****Dates de la Fête locale:** Samedi 29- Dimanche 30 Juin & Lundi 01 Juillet 1996.

Le SAMEDI 29 JUILLET, l' A.L.A.T. prévoit le traditionnel " FEU DE St JEAN" avec barbecue & animation musicale .

Le DIMANCHE 30 JUILLET: Concert donné par l'Harmonie Ste Cécile au Foyer , puis THE DANSANT animé par " CASIMIR & son Ensemble".

Le LUNDI 01 JUILLET: Distribution de tickets de manèges gratuits aux enfants de MONCHY.

****Fête Nationale:**

Le SAMEDI 13 JUILLET: Après discussion et vote à bulletin secret, le Conseil a décidé de ne rien organiser le 13 au soir (ni retraite aux flambeaux, ni feu d'artifice, ni bal) , ceci en mémoire et par respect pour Monsieur Marcel CHASSAGNOUX.

Le DIMANCHE 14 JUILLET: Cérémonie au Monument aux Morts à 15h00 , puis Vin d'honneur au Terrain de l' Omignon suivi de jeux divers pour petits et grands.

2°: TRAVAUX VOIRIE 1997: Prévision des futurs travaux pour lesquels des devis vont être demandés à la D.D.E. HAM: Aménagement de la Grand' Place et de la Place du Monument - Réfection des rues de l'Etang - Babeuf- du Moulin . Problème de divers écoulements des eaux à Méréaucourt .

3°: JUMELAGE DES 11 & 12 MAI 96:

Rencontre amicale de nos amis de DUNZWEILER - La Commune prendra en charge le Vin d'honneur à leur arrivée Samedi midi. Le Comité de Jumelage s'occupe de la réception .

4°: INAUGURATION CLASSE MATERNELLE MONCHY 08 JUILLET 96:

Prévu le même jour que l'exposition sur l'Eau organisée par les Enfants du Regroupement Pédagogique MONCHY- TERTRY & DEVISE. Réception à 10h00 sur place 19 Grande rue. Prévoir un Vin d'Honneur .

5°: QUESTIONS DIVERSES:

**** Indemnité logement instituteurs 96:** Même taux qu'en 1995, soit :863.28Fr / mois.

****Autoroute A.29:** Deux réunions prévues les 13 & 29 MAI 96.

**** Amicale des 2 étangs:**Journée de la "carpe" le 08 JUILLET 96.

**** Villages Fleuris:** Inscription de MONCHY-LAGACHE au Concours 96. Il est demandé à tous les habitants de nettoyer et fleurir du mieux que possible les maisons, trottoirs et bordures.

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 03 JUIN 1996.

Conseiller absent excusé: Mr M.RIGAUX.

1°: FETES DE LA St PIERRE & NATIONALE:

Le SAMEDI 29 JUIN, l' A.L.A.T. organise le " FEU DE St JEAN" avec barbecue & animation musicale .

Le DIMANCHE 30 JUIN : A 16h00, Concert donné par l'Harmonie Ste Cécile au Foyer , puis THE DANSANT animé par " CASIMIR & son Ensemble" de 17h00 à 21h00.
Etablissement des diverses permanences de buvette .

Le LUNDI 01 JUILLET: Distribution de tickets de manèges gratuits aux enfants de MONCHY Cour d'Ecole Primaire à 16h00 .

Le DIMANCHE 14 JUILLET: Cérémonie au Monument aux Morts à 15h00 , puis Vin d'honneur au Terrain de l' Omignon suivi de jeux divers pour petits et grands.
Préparation du terrain le Dimanche matin .Rendez-vous à 10h00.

2°: INAUGURATION MATERNELLE 08 JUIN 96: Vin d'honneur à 10h00 .

Invitations envoyées et affichette déposée dans chaque boîte aux lettres..

3°: POINT SUR L'A.29: Préparation de la Commission communale d'Aménagement Foncier. Le Conseil Municipal doit désigner 5 propriétaires(3 titulaires & 2 suppléants) ainsi qu'un Conseiller Municipal pour y siéger avec le Maire et les autres membres . Attendre lettre du Préfet. Réunion d'information à MONCHY le 06 Juin organisée par la FDSEA. Monsieur le Maire montre les derniers plans communiqués concernant le tracé.

4°: QUESTIONS DIVERSES:

*** JUMELAGE DES 11 & 12 Mai: Venue de 47 amis de DUNZWEILER.

*** VENTE DE PEUPLIERS : Le C.F.A. verse la somme de 5035.20FrS pour l'achat des arbres abattus terrain de sports.

*** FOYER RURAL: Délibération prise pour la régie de location .

Demande est faite par Mr BRESOUS pour l'installation d'un téléphone de secours au Foyer . Se renseigner. auprès de FRANCE TELECOM.

*** CLUB DE TIR NATURE: Mr Eric LANDRY va créer un Club de Tir à l'arc nature sur le terrain de la Croix Noire près du pas de Tir du C.E. BONDUELLE.Siège social à MONCHY - LAGACHE.

*** ENTRETIEN VOIRIE: La Commune continue les traitements herbicides et tontes des espaces verts et redemande à chacun d' entretenir du mieux possible trottoirs , fils d'eau ...
Les travaux de revêtement de routes seront entrepris incessamment (JUN/JUILLET).
Passage de la Commission Départementale "Villages Fleuris" le MARDI 18 JUIN en fin d'après midi.

***ACHAT MATERIEL DE SONORISATION: Accord du Conseil pour cet achat sous réserve de comparer les prix de la CAMIF avec ceux d'un autre magasin.

*** COTISATION ANNUELLE C.A.U.E .

DECHARGE MUNICIPALE

Nous rappelons à toute la population que la décharge de MONCHY est ouverte **uniquement** aux habitants de la Commune .

Une surveillance sera exercée durant les horaires d'ouverture.

Pendant les mois de JUILLET & d' Août 96 , elle ne sera ouverte que le SAMEDI matin de 9h00 à 13h00.

A compter du 01 SEPTEMBRE , ouverture uniquement :

** le LUNDI de 8h00 à 12h00

** le SAMEDI de 9h00 à 13h00.

Si vous devez y aller , très exceptionnellement , en dehors de ces horaires, venir obligatoirement en Mairie demander la clé.

RAPPEL: L'indiscipline de beaucoup de personnes qui mettent n'importe quoi n'importe où coûte à la Commune plus de 5000Frs / an pour nettoyer la décharge....Cette somme va augmenter la masse des impôts!

Merci de respecter notre décharge.

Elle ne sera maintenue que si nous la tenons toujours très propre.

Un grand merci à Jacques HE et à Bruno HERY qui l'entretiennent si bien.

ON NE PEUT DEPOSER DANS CETTE DECHARGE :

- + que des gravats & matériaux de construction dans la cavée située à droite en montant vers Douvieux.
- + que des déchets végétaux de jardin, de tailles , à gauche en allant vers Douvieux.

Les " ordures ménagères" sont ramassées chaque semaine le **JEUDI matin**.

Quant aux encombrants , leur enlèvement se fait en fonction des demandes faites en Mairie.

Tout contrevenant sera poursuivi conformément à la Loi.

RAPPEL:

Les décharges implantées dans les Villages devront être fermées dans les deux années à venir.

Ceci en application du Plan Départemental concernant les ordures ménagères et les encombrants.

RECENSEMENT MILITAIRE:

Nous vous rappelons que tous les jeunes âgés de 17 ans doivent obligatoirement venir en Mairie se faire recenser aux dates figurant sur le tableau ci-dessous.

Si la personne n'effectue pas cette démarche dans la commune de son lieu de résidence, il lui sera impossible d'obtenir un report d'incorporation lui permettant de poursuivre ses études.

Lors de votre visite en Mairie, nous vous remettons un dossier d'informations pour vous aider dans vos différentes démarches.

Objet : Tableau récapitulatif relatif au recensement des jeunes gens pendant l'année 1996

Mois de recensement SE PRESENTER à LA MAIRIE	Titre	Equivalence Classe / Tranche	Mois de naissance des jeunes gens à recenser
DECEMBRE 1995 JANVIER 1996	Première période de l'année 1996	1998/4	Octobre 1978 Novembre 1978 Décembre 1978
MARS 1996 AVRIL 1996	Deuxième période de l'année 1996	1999/1	Janvier 1979 Février 1979 Mars 1979
JUIN 1996 JUILLET 1996	Troisième période de l'année 1996	1999/2	Avril 1979 Mai 1979 Juin 1979
SEPTEMBRE 1996 OCTOBRE 1996	Quatrième période de l'année 1996	1999/3	Juillet 1979 Août 1979 Septembre 1979

ET POUR INFORMATION, DEBUT DE L'ANNEE 1997 :

DECEMBRE 1996 JANVIER 1997	Première période de l'année 1997	1999/4	Octobre 1979 Novembre 1979 Décembre 1979
-------------------------------	-------------------------------------	--------	------------------------------------------------

Voici également quelques informations sur le " Nouveau Service National".

- * Disparition progressive du Service actuel à partir de Janvier 1997.
- * Maintien des opérations de recensement.
- * Création d'un rendez-vous citoyen.
- * Instauration d'un Service Volontaire dans trois domaines:
 - Sécurité & Défense.
 - Cohésion sociale & solidarité.
 - Coopération internationale & aide humanitaire.

**LA FIN DU SERVICE NATIONAL ACTUEL
ET LA PERIODE DE TRANSITION**

La fin progressive du service national actuel

Afin d'accompagner la professionnalisation des armées pendant la période couverte par le projet de loi de programmation militaire 1997-2002, il sera progressivement mis fin au service national actuel.

Les jeunes Français nés avant le 1^{er} janvier 1979 effectueront leur service national selon le régime en vigueur aujourd'hui.

Le nombre d'appelés du service national actuel ira ainsi en diminuant. Cette diminution progressive permettra à la fois :

- d'accompagner la réduction du volume des armées telle qu'elle est prévue dans le projet de loi de programmation militaire ;
- de continuer à répondre aux besoins des ministères civils.

La création du rendez-vous citoyen

A partir de 1997, les jeunes gens nés après le 1^{er} janvier 1979 seront appelés au rendez-vous citoyen qui sera également ouvert aux jeunes filles désireuses d'effectuer un service volontaire.

A la fin de la période de transition, c'est-à-dire en 2002, toutes les jeunes filles seront appelées, comme les garçons, à participer au rendez-vous citoyen.



OLYMPIQUE DE MONCHY-LAGACHE OBJECTIF ATTEINT !

Ca y est, l'objectif que s'était fixé il y a deux ans une poignée de dirigeants, a été atteint cette année.

Après avoir fait renaître le club de football, l'équipe senior a décroché son passage en 4^o division à l'issue d'une saison sans concession: 18 matches-18 victoires-meilleure attaque du district avec 138 buts marqués... difficile de faire mieux!

En coupe,après un extraordinaire 1/4 de finale marqué par un record d'affluence, près de 100 entrées, l'équipe échoue de peu en 1/2 finale face à Englebelmer.

Chez les jeunes, en moins de 15 ans, après un début de saison laborieux,les résultats finirent par traduire un réel progrès ,l'équipe terminant 6^o de son groupe.

Quant aux pupilles,ils firent preuve à nouveau de beaucoup d'enthousiasme malgré les difficultés liées à un effectif trop modeste.

Profitons de ces quelques lignes pour saluer leur dévouement et adresser nos plus vifs remerciements aux entraîneurs,dirigeants et accompagnateurs qui contribuent chacun à la bonne marche du club.

Bravo à tous les joueurs et félicitations pour leur esprit d'équipe, qu'il se perpétue pour la saison à venir! Celle-ci démarrera avec les entraînements fin août,le jeudi soir pour les seniors,et le mercredi soir pour les jeunes,de 18 à 20 heures.

En 97 il y aura 4 équipes: une **senior A** en 4^o division, une **senior B** en 5^o division, une équipe **moins de 15 ans** (1981-82-83) et, à confirmer, une équipe de **pupilles à 7** (1985-86-87); les effectifs étant encore à compléter.

SI LE FOOT VOUS TENTE N'HESITEZ PAS A VENIR NOUS REJOINDRE.

Sur le plan animation:

- le concours de belote du 21 janvier a remporté un grand succès avec 38 équipes engagées.
- la soirée de l'équipe senior s'est déroulée en mai dans une excellente ambiance.
- le club a financé pour les joueurs coupe-vent et tee-shirts aux couleurs de l'Olympique et il continue à préparer un déplacement lors du Mondial 98.

A RESERVER PROCHAINEMENT

- dimanche 7 juillet à Monchy: ball-trap, un match de gala se jouera la veille.
- en août se déroulera un tournoi de pétanque.

Enfin je terminerai en évoquant le changement de présidence à la tête du club; en effet Christian DUBREUCQ, sollicité par d'autres activités personnelles a souhaité remettre son mandat: je me fais l'interprète de tous les membres du club, dirigeants et joueurs pour le remercier ici même pour son dévouement, son efficacité et sa compétence, encore merci Christian et à bientôt nous l'espérons.

Nous nous tournons vers son successeur, Philippe LEVERT, que nous remercions d'avoir accepté le mandat. Nous lui souhaitons succès et réussite et lui assurons de toute notre aide; l'ensemble du bureau, reconduit dans ses fonctions, aura à coeur de partager avec lui les charges de la direction du club.

D'ici là, bonnes vacances à tous, et à très bientôt grands et petits, sur le stade.

H. DUJARDIN

COMITE DE JUMELAGE :

Nos Amis nous ont rendu visite les Samedi 11 & Dimanche 12 MAI ! Forte de 47 Jumeleurs et Jumeleuses et conduite par Mr WAGNER , Maire de DUNZWEILER, la délégation allemande nous surprenait presque en arrivant à l'heure prévue!

Après les premières effusions de joie et les hymnes nationaux , les allocutions d'accueil du Président du Comité de Jumelage et de Mrs VALLETTE et WAGNER étaient marquées de pensées très amicales à l'égard de Mme et Mr CAUSSIN, qui ne pouvaient être parmi nous durant ces deux jours, et de Mmes Agnès GRU et Germaine BONDUELLE, excusées.

Après le repas dans les familles d'accueil ,65 français et allemands participaient à une sortie prévue à l'Abbaye de VAUCELLES(près de CAMBRAI) .Tant le cadre exceptionnel et les explications de la charmante guide , que l'exposition " Jardin en fête et décoration intérieure" valaient le déplacement! Merci encore à la personne qui a eu cette idée!

Vers 20h30 commençait la soirée amicale: après un discours remarqué de notre Maire sur l'amitié entre les peuples , la choucroute et les boissons étaient servies dans des conditions souvent mémorables!

Mes remerciements les plus vifs à nos commerçants locaux à cette occasion!

Danse - Rires - Joie..... A Vivre...

** DIMANCHE MATIN , Monsieur l' Abbé PLANQUE disait une Messe à l'intention des Jumeleurs défunts.

Puis, près un dernier repas dans les familles, le Pot de l' Amitié arrivait trop vite au goût de tous.

Invités, les Maires de quelques Communes voisines , nous faisaient l'honneur de leur présence.

.../...

Enfin , vers 17h00, sonnait l'heure du départ...Embrassades, accolades, pleurs émouvants de sincérité.

Un grand Merci à tous ceux qui ont contribué , à quelque niveau que ce soit , à la réussite de cette Fête!

Le Président: Y. BRESOUS.

Fin Avril 1993, 6 aventuriers s'élançaient sur les chemins et petites routes de campagne pour atteindre 5 jours plus tard DUNZWEILER.

Soleil, rires, crampes, effort physique, tel était le menu de ces journées inoubliables!

450 Kms gravés à jamais dans nos mémoires.

Pour les volontaires, nous proposons de refaire ce périple par d'autres chemins mais en gardant quelques bonnes étapes du soir...

L'idéal serait de refaire cette course relais à Pâques 1997(si nos amis allemands sont d'accord) , pendant les vacances scolaires... je ne vise personne!!!

Les volontaires, nouveaux et anciens, peuvent me contacter , car il faut prévoir une réunion en Septembre 96, pour mettre au point les entraînements et décider du parcours.

Alors, pensez-y et Merci d'avance à ceux qui répondront à cet appel.

Jacques BOUCHEZ.

A.D.M.R. MONCHY & ENVIRONS :

En ce mois de Mai 96, l' A.D.M.R. a profité de sa vente annuelle de plantes pour distribuer à tous les habitants des 15 Communes de l'Association un dépliant relatant tous les Services qu'elle peut organiser.

Un questionnaire était joint afin de connaître les besoins de la population à satisfaire : enfants, parents, aînés.

Le souci de notre Association est aussi de créer des emplois: nombre de demandes d'emploi arrivent au local et nous très heureux de pouvoir satisfaire celles dont le profil correspond aux services qui seront mis en place.

Nul doute que vous répondrez à cette enquête.

G.BONDUELLE.

HARMONIE SAINTE CECILE :

L' Harmonie espère trouver un second souffle(il en faut!) en attirant les jeunes de MONCHY et de ses environs.

Les musiciens sont prêts à reprendre les cours de solfège pour un minimum de 5/6 jeunes. Avis donc aux futurs " Mozart" !

Il en va de la croissance voire de la survie de ce groupe de sympathiques et dévoués musiciens. Ceux-ci honorent ,dans la mesure de la disponibilité, les différents rendez-vous officiels de la Commune et des associations locales.

Qu'ils en soient remerciés!

Quant aux Anciens , ils seront toujours les Bienvenus.

Jacques BOUCHEZ.

A.C.P.G. - C.A.T.M.

Au cours de ce premier semestre, la Section de MONCHY LAGACHE (31 membres), a organisé et participé à plusieurs manifestations :

à Monchy Lagache :

3 mars - Un karaoké, au foyer rural, qui a obtenu un franc succès, tant par les participants chanteurs (jeunes et moins jeunes) que par le soutien d'un nombreux public. Merci encore aux Dames bénévoles qui nous ont aidé tout au long de cet après midi.

8 mai - Commémoration de la fin de la guerre 1939/1945 avec messe en la mémoire de nos Camarades disparus suivie d'une cérémonie au monument aux morts rehaussée par la présence très appréciée des enfants des écoles, du Conseil Municipal, de l'harmonie Sainte Cécile et d'un nombreux public et ceci malgré la pluie glaciale.

A cette occasion, le Président Cantonal - Monsieur Hubert François - a remis la médaille du combattant à monsieur P. Chassagnoux et la médaille commémorative "ALGERIE" à messieurs A. Borowicki, A. Bujadinovic, A. Caron, J. Guinet, J.L. Henry et P. L'Obry

à l'extérieur :

14 avril - Congrès Cantonal à la nouvelle salle des fêtes de Sancourt après une messe en l'église de Douilly et notamment une remise de la médaille du combattant à messieurs A. Borowicki, A. Bujadinovic, G. Dodré, G. Fournier, J. Guinet, J.L. Henry et P. L'Obry par le représentant départemental, monsieur Gilbert Guilbert.

Deux membres de notre section ont rejoint le bureau cantonal, A. Borowicki et A. Bujadinovic.

8 juin - Congrès Départemental à Amiens, monsieur A. Bujadinovic à la commission Mutuelles en tant que délégué cantonal.

Deux manifestations sont prévues pour le deuxième semestre :

à Monchy Lagache :

11 novembre - Cérémonie de l'Armistice avec messe en la mémoire de nos Camarades disparus et remise de médailles au monument aux morts.

A cette occasion une exposition photo ayant pour thème, notre village avant et après les terribles événements 14/18, sera présentée au Foyer Rural. Pour se faire nous recherchons écrits, photos et cartes postales des périodes 1910/1914 -1917/1920 & 1935/1940. Faites vos offres à A. Bujadinovic, 10 rue de Devise - tél 22.85.73.19.

Toute personne pouvant nous apporter une aide dans la préparation de cette exposition concernant notre village sera la bienvenue.

à l'extérieur :

12 au 15 septembre - Congrès National à Amiens avec les porte-drapeaux de la section et des représentants à désigner.

Le Congrès Cantonal 1997 aura lieu à Monchy Lagache vers la mi-avril, un beau challenge pour notre Section.

Pour tous renseignements sur le fonctionnement de la Section, la carte & la retraite du combattant, la mutuelle médico-chirurgico-dentaire, les aides et autres, vous pouvez vous adresser aux membres du bureau et en particulier à son secrétaire, monsieur A. Borowicki.

Bonnes vacances à vous Toutes et à vous Tous.

Le Vice-Président : A. BUJADINOVIC

L'AMICALE DES 2 ETANGS

Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

Le premier mars 1996, l'Association des Pêcheurs de Monchy Lagache est née. Le 15 mars, lors de sa réunion statutaire, elle a pris nom: **L'Amicale des 2 Etangs**. Elle compte, à ce jour, 24 membres actifs.

Son bureau :

Président	A. BUJADINOVIC
Vice-présidents	P. OZIOL, Ph. LEVERT et Ch. BALLIEU
Secrétaire et Adjoint	N. OZIOL et D. RENARD
Trésorier et Adjoint	J. AUGUET et P. BEURAIN

Son but : L'organisation et la gestion de la pêche dans l'étang communal de la Cabourerye et dans les lots de pêche sur l'Omignon qui lui seront rétrocédés.

Ses premières actions :

04 mars - Présence du bureau lors du rempoissonnement communal - 190 kg de gardons.
14 mars - Lâcher de 10 kg de tanches "géniteur" dans le grand étang.
23 mars - Mise en place de barrière sur les berges des 2 étangs à l'aplomb de la ligne électrique et nettoyage des abords de l'étang.
30 mars - Ouverture de la pêche à l'étang communal.
5 avril - Lâcher de 20 kg de carpes "géniteur" dans le grand étang.
12 avril - Mise en place des 4 panneaux "SICAE" signalant les risques électriques.
5 & 6 juin - Nettoyage des abords de l'étang et du parking.
8 juin - Journée de la carpe avec lâcher, dans le grand étang, de 30 kg de grosses carpes .
9 juin - Journée "Portes Ouvertes" avec lâcher, dans le petit étang, de 20 kg de truites .

Ses prochaines manifestations :

Dimanche 11 août : matin - Dans le grand étang, concours de pêche individuel .
après midi - Dans le grand étang, concours de pêche par équipe de deux.

Ses prochaines actions :

- s'intégrer dans la vie associative de notre village.
- poursuivre avec l'aide de la commune, le nettoyage des abords de l'étang et du parking.
- renforcement de la passerelle.
- obtention des timbres piscicoles au prix coûtant
- recensement des espèces pêchées en 1996 dans les 2 étangs afin de déterminer la nature du rempoissonnement 1997.
- augmentation des parcours de pêche sur l'Omignon.

Ses prochaines réunions :

- fin juillet : Mise au point des concours du 11 août.
- fin septembre : Premier bilan 1996.
- fin janvier : Assemblée générale avec renouvellement du premier tiers sortant.

Les cartes de pêche à l'étang - à l'année ou à la journée - sont en vente, pour les titulaires d'un timbre piscicole, au CAFE DES SPORTS. Merci à Mr Franck THEREZIEN pour son aide.

Que l'étang communal soit un but de promenade et un lieu de détente pour tous les Monchysois.

Bonnes vacances aux lecteurs de ce "NOTRE VILLAGE" no 60.

Le Président : A. BUJADINOVIC

DU NOUVEAU DANS VOTRE VILLAGE LES ARCHERS DE MONCHY-LAGACHE

Eh oui ! un club de Tir a l'Arc *NATURE* a vu le jour le 11 juin 1996.

Notre club se compose ainsi :

PRESIDENT :	LANDRY Eric
VICE PRESIDENTE :	BLERHOT Martine
SECRETAIRE :	DEGROOTE Angélique
SECRETAIRE Adjointe :	LEMAITRE Valérie
TRESORIER :	BOILLEAU Jérôme
TRESORIER Adjoint :	LEMAITRE Olivier

Ce sport consiste à tirer sur des cibles représentant des animaux à différentes distances.

Le lieu d'entraînement se trouve au BAL TRAP, le terrain nous est prêté gratuitement.

LES ANIMATEURS SONT :

Monsieur LANDRY Eric, Champion de Picardie et de Somme en :
1992-1993 ; 1993-1994 ; 1994-1995 (catégorie senior, arc classique).

Monsieur CHIVET Régis, Champion de Picardie et de Somme en :
1992-1993 ; 1993-1994 ; 1994-1995 (catégorie senior, arc a poulies).

Monsieur CHIVET Daniel, Champion de Picardie et de Somme en :
1992-1993 ; 1993-1994 ; 1994-1995 (catégorie junior, arc a poulies).

COTISATIONS :

300 F/an par adulte,
200 F/an pour les mineurs à partir de 8 ans.

JOURS D'ENTRAINEMENT :

Lundi soir de 18 H 00 à 19 H 30
Samedi après midi de 15 H 00 à 17 H 00

**NOUS ESPERONS VOUS COMPTER PARMIS NOUS, POUR DE PLUS
AMPLES RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER AU**

22 85 71 00 ou 22 85 71 64

Le Président



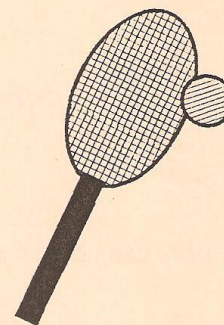
TENNIS - CLUB de MONCHY-LAGACHE:

Bienvenue à celles et ceux qui ont rejoint notre Club.

Ce dernier compte actuellement 4 joueurs classés:

- * Arnaud DUPONT : 30.
- * Hervé LALLEVE : 30/2.
- * Jacques PINCHON : 30/5.
- * Jean- Baptiste GRU: 30/5.

Nous leur disons un grand Bravo!



INITIATION & PERFECTIONNEMENT: Un stage s'est déroulé durant les vacances de Pâques , ouvert aux jeunes de 4 à 18 ans. Nous regrettons le petit nombre de participants....Pourquoi???

ECOLE DE TENNIS: Elle a repris depuis le mois de Juin. Toutes celles et ceux qui souhaiteraient s'y inscrire , peuvent le faire à tout moment auprès d'Arnaud DUPONT . La séance du Mercredi dure 1h30.

TOURNOI INTERNE OFFICIEL: Il a lieu en ce moment... avec très peu de participants hélas!!

RESULTATS: En Championnat , nous terminons à la 2ème place (sur 6). Nous pensons changer de division. Merci aux joueurs qui ont participé aux matches et qui se sont battus pour gagner .

ACTIVITES: Le Bureau remercie toutes les personnes qui ont participé à la soirée théâtrale du 23 Mars au Foyer Rural. Cela nous a permis d'emmener 7 jeunes à ROLAND-GARROS le Mercredi 29 Mai. Nous pensons renouveler cette opération la saison prochaine.

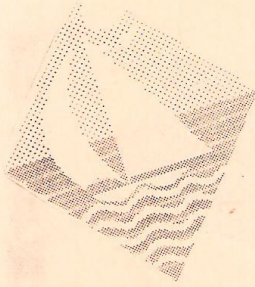
PETIT RAPPEL TARIFAIRE: Les tarifs ci-dessous sont les mêmes pour les habitants de MONCHY - LAGACHE et les personnes de l'extérieur. Ils comprennent l'inscription pour l'année, l'assurance et la licence.

- **Première personne.....: 260Frs.
- **Deuxième personne.....: 220Frs.
- **Troisième personne: 180Frs.
- **Moins de 18 ans.....: 90Frs.
- ** Ticket horaire.....: 20Frs(en vente Boucherie FOURNIER ou chez Daniel DUPONT).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT:

- ** Daniel DUPONT: 22-85-65-00.
- ** Hervé DUJARDIN: 22-85-65-07.
- ** Jean-Baptiste GRU: 22-85-60-37.

D.DUPONT.



ASSOCIATION LOISIRS - ANIMATIONS - TOURISME:

Les premières manifestations que nous avons organisées se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur.

Une fréquentation un peu plus soutenue nous ferait plaisir.

AU PROGRAMME DANS LES MOIS A VENIR:

** Une sortie " PARC ASTERIX" en Septembre.

** Une sortie " Domaine du Marquenterre" en Octobre.

** Les Marchés de Noël à Monchaü en Décembre.

Les dates exactes de ces trois sorties vous seront communiquées ultérieurement .
Pour tout renseignement d'ici là, vous pouvez contacter les Membres du Bureau de l'A.L.A.T.

TARIFS DES SORTIES (voyage + entrée):

** Parc ASTERIX: Adulte.....200Frs / Enfant 3-11 ans.....150Frs.

** Domaine du Marquenterre: Adulte.....110Frs / Enfant 3-11 ans...95Frs.

** Les Marchés de Noël: 120Frs par personne .

EN PREVISION EGALEMENT:

** Participation d'une Equipe de MONCHY- LAGACHE aux " Ruralies " organisées par la Commune d'OFFOY le Dimanche 25 Août prochain.

** Un nouveau Concours " Photos" : les détails et le règlement seront déposés prochainement dans vos boîtes aux lettres.

En attendant, Bonnes Vacances à Tous.

J.PINCHON.

ENQUETE AUPRES DES JEUNES DE MONCHY-LAGACHE -Février 96-

Taux de participation moyen: 22,65 % garçons: 43,75% filles: 56,25%
-10 à 14 ans: 31 % -14 à 18 ans: 24,5% -18 à 25 ans: 17,5%

AIMES-TU VIVRE DANS TON VILLAGE? OUI à 95%

-à cause du cadre: campagne, Omignon, calme, beau village, promenades

-à cause des relations: connaissances, convivialité, amis, commerces

ENVIRONNEMENT: à améliorer en priorité et propositions:

-le fleurissement: des entrées du village, de son ensemble et des maisons

-la propreté: mise en place de poubelles aux lieux fréquentés, remise en état des ponts.

-espaces verts: entretien des chemins, dont ceux des marais, berges de l'Omignon, bas-côtés des routes, espaces verts.

Plus de la moitié seraient prêts à participer à une action dans ce domaine.

SPORT-LOISIRS-CULTURE

Ceux qui ont répondu à notre enquête font majoritairement partie d'un club.

La majorité estime que les équipements sportifs sont insuffisants et propose: VTT aménagement d'un terrain et d'un circuit. Parcours santé, balisage des chemins. Terrain multifonctions : volley, basket, badminton, paume, pétanque, jeux d'enfants... Salle de rencontre jeunes (ping-pong, jeux, discussions...)

Les activités de groupe plébiscitées:

-randonnées pédestres, cyclotourisme, canoë, sorties organisées vers: parcs d'attractions, manifestations sportives et culturelles, concerts, excursions régionales, découvertes sur thèmes...

-activités durant les vacances scolaires (bricolage, cuisine, secourisme...)

-davantage de pub quand quelque chose est organisé.

ECOLE

Elle est appréciée à une très large majorité, quelques remarques concernent les équipements.

BIBLIOTHEQUE

Elle est fréquentée majoritairement par les plus jeunes compte-tenu, entre autres, de l'horaire d'ouverture (mercredi 11 à 12H) et pour les plus âgés, de l'accès possible à d'autres lieux.

TELEVISION

Grande variabilité du temps consacré et des sujets regardés (films, documentaires, info, sports, ...)

FORMATION

Il y a une demande d'informations sur : l'orientation, la recherche d'emploi, les formations.

Proposition, pour les demandeurs d'emploi sans moyens de locomotion, de mise en place de panneaux avec les offres d'emploi de l'ANPE et également des petits boulots locaux éventuels.

QU'ATTENDS-TU DES RESPONSABLES DE TON VILLAGE?

-Un compte-rendu du questionnaire

-Une action dans le domaine du logement: nécessité de réhabiliter et créer des logements pour redynamiser le village (investissements)

-Organiser des activités

-Nécessité de favoriser la création d'emploi pour le maintien des jeunes au village.

Que l'ensemble des responsables garde contact, participe et apporte une aide à leurs concitoyens

*La commission jeunes : A. Vallette, J. Boilleau, J. Bouchez,
Y. Bresous, M.H. Dujardin, M. Rigaux*